

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze le onze septembre, le Conseil Municipal de la commune de VAL-ET-CHÂTILLON était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame TALLOTTE Josiane, Maire.

Présents :	– AUBERTIN Marc	– EHRLE Josiane
	– BENA Olivier	– GERARD Marie-Thérèse
	– CHAPUIS Romain	– HILD Laurence
	– CULMET Thierry	– ROLAND Brigitte
	– DUQUENET Colette	– TALLOTTE Josiane
Excusés :	– DUPRE Steven	
	– DUPRE Jean-Pierre	
Pouvoirs :	– Lionel FRAPPART à Marie-Thérèse GERARD	
	– Martine HALBEHER à Olivier BENA	
Secrétaire :	– Brigitte ROLAND	

Conseillers en exercice :	14
Présents :	10
Pouvoirs :	2
Ouverture :	20h00
Clôture :	22h54
Convocation :	04/09/15

1) RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ LE SERVICE EAU/ ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service eau/assainissement de l'année 2014.

2) DESTINATION DES COUPES FORESTIÈRES 2016

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve le programme suivant des ventes de coupes forestières 2016 :

Parcelle	Surface parc.	Volume présumé	Mode de vente
5 a1	4,90	269,5 m ³	Bois façonnés en vente groupée et cession pour bois de chauffage
6 a2	7,10	390,5 m ³	
35 a1	2,51	100,4 m ³	

décide que les inscriptions pour les cessions de bois de chauffage seront enregistrées en mairie du lundi 2 novembre au vendredi 27 novembre 2015.

3) RÉORGANISATION TERRITORIALE DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République oblige les communautés de communes à fusionner pour atteindre un seuil de 15 000 habitants.

Le 9 septembre s'est déroulée une réunion des élus des communautés de communes du Piémont Vosgien et de la Vallée de la Plaine afin de présenter la perspective d'une fusion des deux territoires. Celle-ci s'appuie notamment sur l'attractivité résidentielle et touristique autour des lacs de Pierre-Percée sur la base d'atouts que constituent des espaces naturels remarquables faits de forêts et de paysages de moyenne montagne. Les similarités et spécificités des compétences obligatoires ou facultatives sont présentées.

Afin d'officialiser cette volonté, les conseils communautaires respectifs se réuniront le 24 septembre pour délibérer. Madame le maire sollicite l'avis du conseil municipal afin que les trois conseillers communautaires représentant Val-et-Châtillon puissent en tenir compte.

Cette démarche ne préjuge en rien de la future organisation territoriale proposée par le Préfet à la commission départementale de coopération intercommunale le 5 octobre et devant être arrêtée par le Préfet le 15 octobre 2015.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la perspective de fusion entre les communautés de communes du Piémont Vosgien et de la Vallée de la Plaine.

4) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Nouvelles activités périscolaires :**

Marie-Thérèse Gérard présente le bilan de l'année 2014/15:

	Dépenses		Recettes
Croc Blanc	3 155,00 €	Subvention	3780 €
Ecole de Musique	2 170,00 €	90 € x 42 élèves	
Théâtre	366,6 €		
Total	5691,6 €	Total	3780€

Solde à la charge de la commune : 1911,6 €. 33 élèves ont participé l'an dernier.

Année scolaire 2015/16 :

Sur 37 élèves scolarisés, 25 sont inscrits aux NAP.

Six ateliers sont prévus :

- Ecole de musique : musique/chant
 - Croc Blanc : éducation à l'environnement, animations amérindienne, Tir à l'arc, jeux
 - Théâtre de janvier à mi-juin
- Journées du patrimoine le week-end du 19 et 20 septembre :
 - Conférence samedi à 15h sur la biodiversité de notre région
 - Exposition le samedi de 14h à 18h et dimanche 10h à 14h et 14h à 17h.
 - Balade commentée avec le Club Vosgien le dimanche à 9 heures.
 - Une feuille d'informations sera prochainement distribuée concernant l'entretien des usoirs, l'interdiction du feu, les nuisances causés par les animaux, l'interdiction des motos et mobylettes dans le parc et sur les sentiers...
 - Problèmes de quartier : une réunion avec la conciliatrice de justice et les habitants du quartier de la Jean Mariotte va être organisée.
 - Brioches de l'amitié : la vente aura lieu le samedi 10 octobre 2015.
 - Un jeune habitant du village effectue un stage « école de la 2ème chance » dans le service technique du 7 au 25 septembre.
 - Le nouveau sens unique à 30km/h de la rue du Père Umbricht est correctement respecté.
 - Au lieu du concours des maisons fleuries, des prix récompenseront cette année les habitants qui ont fait des efforts remarquables toute l'année, en particulier des usoirs propres et respect des consignes environnementales dans le débroussaillage.
 - Vidange de l'étang : le problème de la remise dans l'eau des poissons mis en garde à Blâmont sera discuté avec la société de pêche.
 - L'arrêté préfectoral de restriction de l'usage de l'eau est prolongé jusqu'au 30 septembre 2015. Cela concerne également l'eau de source des fontaines.
 - Maison pour Tous : le club informatique reprendra son activité aux vacances de la Toussaint, probablement les vendredis à 19h.
 - Club Canin : les animations pour les centres aérés du Val et de Cirey ont rencontré un vif succès. L'association tiendra un stand aux journées du patrimoine, un concours de chiens truffiers les 10 et 11 octobre et prévoit en juillet 2016 une rencontre européenne « camp d'été du Berger Hollandais ».
 - Laurence Hild-Riehl signale la présence de plusieurs renards galeux.
 - La manifestation de tuning du 30 août s'est bien passée. L'association de Cirey demande l'autorisation d'organiser une exposition de voitures anciennes en 2016. Le second club souhaite également organiser avec la JS VAL une journée tuning. La municipalité décidera du planning d'occupation du parc pour les deux prochaines années en fonction de toutes les manifestations prévues.
 - Club de foot : la peinture de la main courante a commencé ; les employés ont fabriqué un système pour replier les filets de but. Un concours de pétanque est organisé le 13 septembre.
 - Le conseil approuve unanimement le remplacement de la saleuse. Thierry Culmet verra avec l'entreprise Colin qui a déjà été consultée en mars à ce sujet.

Fin de séance à 22h54.



Madame le Maire, Josiane TALLOTTE

Talotte